Saint-Jeoire-Prieuré









INAUGURATION
DU 6 OCTOBRE 2023
DOSSIER DE PRESSE











14 logements en Du T2 au T4 duplex Terrasse et/ou accession sociale De 53 m² à 98 m²

jardin

Les missions

- ▶ **Sécuriser la destination sociale** des logements avec le Bail Réel Solidaire
- ▶ Valoriser le patrimoine historique remarquable de la Commune
- ▶ Reconstruire la ville sur la ville

L'esprit

Les opérations « L'Ecolière » et « Le Mont Ronjou » répondent aux objectifs prioritaires de la Commune de Saint-Jeoire-Prieuré :

- ▶ Pérenniser l'accession sociale à la propriété.
- ► Réhabiliter le patrimoine communal historique. Première opération BRS en Savoie pour l'Ecolière, elle témoigne de **l'ADN d'innovation et de mission** d'intérêt général de Savoisienne Habitat.

Innovation

Bail Réel Solidaire (BRS)

Dissocier le foncier du bâti pour réduire les prix des logements de 30 à 40 % en garantissant un effet anti-spéculatif à la revente.



Coût d'investissement : 3 700 000 € TTC

dont coût de construction 2 727 000 € TTC VRD compris







8 BRS TVA 5,5 %

TVA 5,5 %

TVA 20 %

Prix de vente moyen :





100 %

100 % Accession sociale d'entreprises locales

Saint-Jeoire-Prieuré, un cadre de vie privilégié

Saint-Jeoire-Prieuré, village millénaire construit autour de son prieuré fondé en 1120, a su conserver son patrimoine historique tout en dynamisant son développement et en favorisant l'arrivée de nouveaux habitants.

La commune offre **un cadre de vie agréable** dans un environnement de verdure, à seulement 10 minutes de Chambéry.

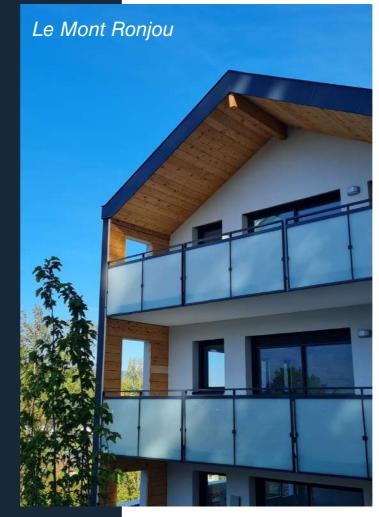
Sa position offre **une vue panoramique** sur les massifs de Chartreuse, Belledonne et Bauges

Tous les services utiles au quotidien sont présents : écoles, cantine, crèche, garderie, associations sportives et culturelles, bibliothèque, commerces de proximité ainsi que transports en commun.

La commune organise également de **nombreuses** activités locales comme des expositions de peintures, des festivals, des concerts, des visites guidées, des marchés, des brocantes et d'autres évènements.













Un ensemble harmonieux

La commune de Saint-Jeoire-Prieuré a confié à SAVOISIENNE HABITAT un projet de requalification de deux sites occupés par deux bâtiments communaux afin de réaliser des logements sociaux: l'ancienne école maternelle et l'ancienne mairie (également ancienne école primaire), composée de bureaux et logements de fonction.

4





ORSOL

Le Bail Réel et Solidaire est un dispositif juridique qui permet à un Organisme Foncier Solidaire (OFS) de dissocier le foncier du bâti pour faire baisser les prix des logements de 30 à 40 % (tous avantages confondus) en garantissant un effet anti-spéculatif.

Le prix du logement se décompose en une part acquisitive et une part locative:

▶ La part acquisitive : le logement

√ L'acquéreur, sous conditions de ressources (identiques aux plafonds PSLA), acquiert les droits réels de son logement par un contrat en VEFA.

La part locative : le foncier

√ L'OFS demeure propriétaire du terrain sur lequel est construite

√ L'acquéreur verse un loyer à l'OFS pour la part foncière après la signature d'un bail



L' Ecovière

Valoriser le patrimoine historique

Perché sur les hauteurs, cet élégant bâtiment construit en 1899, a très longtemps été au coeur de la vie communale en tant que mairie et école.

D'une valeur patrimoniale historique remarquable, Savoisienne Habitat a veillé au respect de l'architecture initiale dans la conception du projet.

La construction traditionnelle en pierres a été soigneusement conservée, avec une extension de la bâtisse et la restructuration totale de l'intérieur, permettant la création de 8 appartements du T2 au T4.

Chaque appartement dispose d'un espace de vie extérieur, terrasse et/ou jardin avec un abri.



ANNÉE DE **RÉHABILITATION RÉALISATION: 2023**



8 LOGEMENTS EN ACCESSION BRS



1 BÂTIMENT



DU T2 AU T4 DE 53 m² À 98 m²





ORSOL Un dispositif d'intérêt général

Pour les collectivités :

- ✓ Sécuriser de façon pérenne la destination sociale des logements
- ✓ Lutter contre la spéculation immobilière
- ✓ Répondre aux obligations de la loi SRU

- ✓ Devenir propriétaire 30 % en dessous des prix du marché
- ✓ Frais de notaire réduits
- ✓ Taux de TVA réduit à 5,5 % pour la partie acquisitive
- ✓ Possibilité de bénéficier du prêt à taux 0
- ✓ Le + Savoisienne Habitat : bénéficier des sécurisations Savoisienne Habitat en cas d'accident de la vie (rachat/relogement)

Le mécanisme

Le dispositif BRS facilite l'acquisition d'un logement pour les ménages à revenus modestes en séparant le foncier du bâti.

Le terrain est la propriété d'un Organisme Foncier Solidaire (OFS), habilité à décliner opérationnellement le dispositif BRS. L'acquéreur, sous conditions de ressources, acquiert les droits réels de son logement. L'OFS reste propriétaire du foncier. Le ménage paie uniquement le prix du bâti au constructeur. Pour le foncier, il verse une redevance réduite à l'Organisme Foncier Solidaire

S'il le souhaite, il peut plus tard céder son logement à un ménage de même profil avec une plus-value encadrée. Le bail est alors rechargeable pour une même durée.



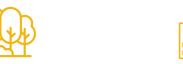


LE LOGEMENT RESTE ABORDABLE ET DÉDIÉ A

LA RÉSIDENCE PRINCIPALE

DURABLEMENT

..mais sont « loca-terres » du terrain. Ils signent un Bail Réel Solidaire avec ORSOL à qui ils versent une redevance mensuelle









Savoisienne habitat

revenus modestes

Sur ce terrain, ORSOL fait SAVOISIENNE l'acquisition d'un HABITAT construit un terrain pour le programme immobilier conserver dans résidentiel abordable la durée pour des ménages aux



Les ménages, sous plafonds de ressources, achètent leur logement en VEFA auprès de SAVOISIENNE HABITAT...



peuvent céder leur logement avec une plus-value limitée et contrôlée par ORSOL



Le logement est disponible pour de nouveaux ménages sous plafond de ressources à un prix abordable et le BRS est rechargeable

La garantie anti-spéculative

Le dispositif BRS est conçu comme un système anti-spéculatif avec des clauses spécifiques :

- L'occupation du logement par le propriétaire en tant que résidence principale. Sous certaines conditions, le logement peut également être loué : le lover sera décidé en accord avec l'OFS et en fonction de l'IRL (Indice de Référence des Loyers).
- ► En cas de revente, le prix de vente, strictement encadré, ne pourra dépasser le prix d'achat initial indexé de l'évolution de l'indice du Coût de la construction. Par ailleurs, l'acheteur sera soumis aux conditions de ressources prévues au dispositif.



L'Organisme Foncier **Solidaire**

ORSOL est le premier Office de Foncier Solidaire créé en 2018 sous la forme d'une SCIC à l'initiative de 3 Coopératives HLM indépendantes : Savoisienne Habitat, Rhône Saône Habitat et Isère Habitat, rejoints en 2021 par l'OPAC de la Savoie et, en 2023 par Ain Habitat. Premier OFS agréé en région AURA, il dispose d'un compétence régionale et a pour mission de promouvoir le BRS « Bail Réel Solidaire » sur ce territoire.

Sur le même modèle que les coopératives qui la composent, ORSOL est un organisme à but non lucratif : les bénéfices éventuels seront systématiquement réinjectés dans des programmes immobiliers et dans l'achat de foncier.

ORSOL est rompu aux deux champs d'expertise assurant le succès des opérations : l'immobilier d'une part, et le conseil et l'accompagnement des clients d'autre part.

ORSOL bénéficie d'une solide expérience dans le suivi du patrimoine foncier et les investissements ; et conçoit des opérations de promotion immobilière à vocation sociale en assurant une commercialisation adaptée et sécurisée.

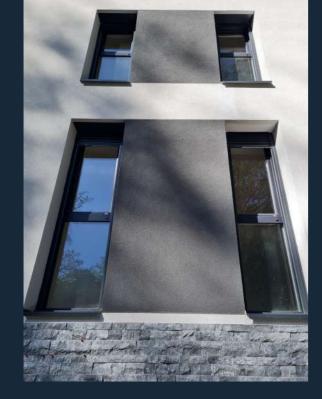
Assurer l'acquisition des terrains (bâtis ou non) en les finançant ; Mettre à disposition ces terrains sous forme de baux réels

Veiller au caractère abordable dans le temps des logements produits en assurant le suivi des immeubles et des habitants.

C'est un dispositif sûr : obligatoirement à but non lucratif, la gestion d'un OFS est encadrée et validée par un Commissaire aux Comptes. Il doit également être agréé par le préfet qui contrôle annuellement l'activité et la gestion, s'assurant notamment de la pérennité des baux.







Une construction neuve

L'ancienne école maternelle a été déconstruite pour faire place à une nouvelle résidence à taille humaine composée de 6 appartements du 3 au 4 pièces.

Elle est conçue comme une **réinterprétation** du volume de l'ancienne école. En effet, l'architecture de ce bâtiment reprend le gabarit général de l'existant, tant en hauteur que dans son emprise mais emploie un langage plus contemporain. Le dessin se veut plus épuré, les lignes sont simplifiées et l'esthétique générale tend à être plus dynamique tout en conservant une volonté forte d'intégration au paysage

La conception intérieure des appartements a été pensée pour proposer des pièces de vie spacieuses et lumineuses, notamment grâce à de larges ouvertures vitrées et à une orientation Sud ou Ouest optimale.

Chaque appartement bénéficie d'un espace de vie extérieur pour jouir des beaux jours et profiter d'un panorama exceptionnel. Les rezde-chaussée sont agrémentés d'espaces verts privatifs. Pour plus de praticité, les logements disposeront d'une cave et d'une place de stationnement privative.







RÉALISATION: 2023



RECONSTRUCTION SUR L'EXISTANT



6 LOGEMENTS EN ACCESSION SOCIALE: 3 PSLA + 3 VEFA



1 BÂTIMENT



DU T3 AU T4 DE 62 M² À 91 M²



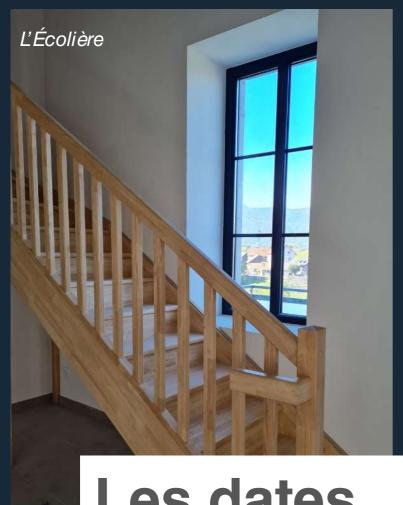
Le Prêt Social Location-Accession est un dispositif d'accession à la propriété, permettant à des ménages aux revenus modestes (sous plafonds de ressources PSLA) d'acquérir leur résidence principale en deux phases :

- ▶ **Une phase locative** durant laquelle le locataire-accédant verse au propriétaire bailleur (HLM) une redevance mensuelle constituée d'une indemnité d'occupation assimilable à un loyer, et d'une épargne qui viendra ensuite se déduire du prix de vente du logement. Le locataire-accédant est également redevable des charges de copropriété,
- ▶ **Une phase d'accession** qui permet la levée d'option et le transfert de propriété. Le locataire-accédant devient alors propriétaire de son logement. Il ne paie alors plus de loyer mais les mensualités de remboursement de son

La Location-Accession permet de bénéficier de nombreux avantages :

- ✓ Un taux de TVA réduit à 5.5 %,
- ✓ Une minoration du prix de vente d'au moins 1 % par année de location,
- √ L'exonération de la taxe foncière pendant 15 ans,
- √ L'absence d'intérêts intercalaires,
- ✓ Le bénéfice d'un dispositif de sécurisation de l'accession,
- ✓ Des frais de notaire réduits,
- ✓ La possibilité de cumuler avec d'autres aides

HISTORIQUE DE L'OPÉRATION



Les dates clés





SEPTEMBRE 2018DÉPÔT DES 2 PERMIS DE CONSTRUIRE





02 DÉCEMBRE 2019 ACHAT DE LA PROPRIÉTÉ





MAI 2021

LANCEMENT DE LA

COMMERCIALISATION

DÉBUT OCTOBRE 2021

DÉMARRAGE DES TRAVAUX





MI-OCTOBRE 2023

LIVRAISONS DES APPARTEMENTS









Les acteurs de l'opération



Savoisienne habitat

- Cyril LAILY Président de Savoisienne Habitat
- Samuel RABILLARD Directeur Général de Savoisienne Habitat
- Maud DURAND Directrice adjointe en charge du développement & de la maîtrise d'ouvrage
- Amélie FORT

Commerciale

• Edith ABBACUS

Commerciale

- Raphaël GAMBIER Responsable Technique Maîtrise d'Ouvrage
- Valérie LAVY Assistante promotion

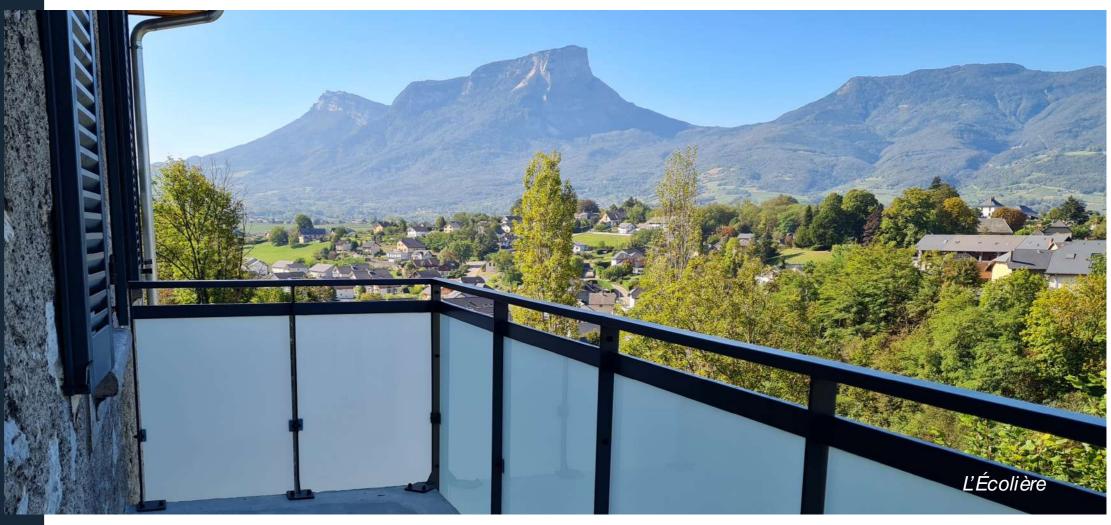


- Samuel RABILLARD Président de ORSOL
- Raphaël TAILLOT Vice-Président de ORSOL
- Arnaud CECILLON Vice-Président de ORSOL

En partenariat avec la mairie de



- Jean-Marc LEOUTRE Maire de Saint-Jeoire-Prieuré
- Les membres du Conseil Municipal de Saint-Jeoire-Prieuré



Maîtrise d'œuvre & Entreprises

- Équipe de maîtrise d'œuvre A.M.P.C
- Architecte
 Atelier 1605 Architecture Alexis DAMBUYANT
- Économiste A.M.P.C
- Bureau d'étude structure ETBA
- Bureau d'étude fluides
- Bureau d'étude VRD ISAGEO
- Géotechnicien KAENA
- Bureau de contrôle APAVE
- Coordonnateur sécurité et protection de la santé NOVICAP
- Notaire
 Maitre MARIGOT

- Désamiantage
 EQUILIBRE ENVIRONNEMENT
- Terrassement VRD TPB
- Démolition Gros œuvre SARL NOMBRET
- Déconstruction de l'ancienne école TPB
- Charpente Ouverture Zinguerie
- Étanchéité
- Menuiseries intérieures et extérieures RIBEAUD MENUISERIE
- Cloisons Doublage Plafond suspendus BEYAZIT
- Carrelage Chapes CHAMBERY CARRELAGE
- Sols souples parquets SEVASOL
- Peintures Intérieures A et R PEINTURE

- Revêtement de façades RAI SN
- Serrurerie Menuiserie Extérieur SMC2
- Plomberie Chauffage Ventilation SANISERE
- Electricité Courants Forts & Faibles CIMES AGENCEMENT

Nos partenaires







Savoisienne Habitat
UN MODÈLE COOPÉRATIF

De part l'essence même de notre structure en coopérative, nous plaçons toujours l'Humain au cœur de nos réflexions et de nos actions. Cette relation privilégiée avec nos différents interlocuteurs fait notre force depuis plus d'un siècle!

À la fois aménageur, promoteur, constructeur et gestionnaire immobilier, nous capitalisons sur la pluralité des compétences de nos équipes pour concevoir des projets immobiliers dans lesquels il fait bon vivre.

PLUS D'UN SIÈCLE DE PROJETS IMMOBILIERS À VOS CÔTÉS

12 000 logements construits

- + de 1 100 logements en patrimoine
- + de 350 logements en gérance
- + de 7 000 lots de copropriétés en gestion

1500 logements en plan de charge garantissant la production future

ÉCOSYSTÈME

115 entreprises du bâtiment travaillent sur nos projets

+ de 400 partenaires et fournisseurs

58 collaborateurs

31,8 M€ de marchés de travaux annuels

RÉSULTAT 2022

35,99Mn € de chiffre d'affaires **2,34Mn €** de résultat

UNE OFFRE ADAPTÉE À CHAQUE BESOIN IMMOBILIER

AMÉNAGEMENT

PROMOTION

CONSTRUCTION

GESTION IMMOBILIÈRE

Mos engagements

RENDRE LE LOGEMENT ACCESSIBLE À TOUS

En proposant des logements à la location et en accession, nous vous accompagnons dans tous vos projets de vie : de votre première location, à l'achat d'appartement jusqu'à la construction de votre maison.

ÉCOUTER & CO-CONSTRUIRE À VOS CÔTÉS

Accompagner nos clients et les acteurs du territoire dans leurs projets est notre priorité! Chez Savoisienne Habitat, l'écoute est réelle et permet d'ajuster les projets, de les faire évoluer pour répondre très précisément à vos besoins.

ÊTRE ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE NOTRE TERRITOIRE

Construire mais aussi améliorer, rénover et valoriser le patrimoine local. Nous privilégions la conception d'espaces de vie pérennes tout en respectant les capacités financières des accédants et l'équilibre des territoires.





1907

1957

1975

Construction d'un ensemble de petits immeubles, La Chevalière à Chambéry labellisé "Patrimoine du XX° siècle"

depuis 2009

1980-90

La Savoisienne

devient Savoisienne

2007

2010

2020-23

Création de la société coopérative La Savoisienne

Pendant 50 ans nous nous consacrons entièrement à la construction de maisons individuelles ou d'ensembles de logements

L'activité prend de l'ampleur avec notamment la création du nouveau quartier de Chambéry-

le-Haut

et propose, en plus de la construction d'ensembles d'accession à la propriété, des services de syndics et de gestion de parcs locatifs

pour une offre globale

100° anniversaire Plus de 11 000 logements réalisés Construction de 120 logements à Tignes pour une première réalisation d'envergure en station touristique 1500 logements en préparation

Et votre projet?

